

« JAVELOT TIR SUR CIBLE »



Présentation sommaire

Identification :

Javelot tir sur cible

Personne(s) rencontrée(s) :

M. Philippe Plouviez

M. Daniel Brevière

Localisation (région, département, municipalité) :

Picardie, nord-est de la Somme (80), Doullens.

Présent aussi dans le Nord Pas-de-Calais, en Moselle (57), en région parisienne, dans le Gard (30) et à la Réunion (974).

Indexation :

(A) Identification et localisation :

Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :

Philippe Plouviez, enseignant à la Faculté des Sciences Appliquées de Béthune-Université d'Artois, Vice-président du « Comité départemental du Nord du Javelot Tir sur Cible », rédacteur de site internet de la Fédération Française de Javelot et membre du club la « Plume bauvinoise » à Bauvin (59).

Daniel Brevière, Président de la « Fédération Française de Javelot Tir sur Cible ».

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Doullens, doullenois, Somme (80) et Bauvin (sud-ouest de Lille, 59).

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Adresse de courriel :

Site Web : <http://philippe.plouviez.pagesperso-orange.fr/javelot.htm>

→ Contacts auteurs photographies : Philippe Plouviez : philippe.plouviez@orange.fr

(B) Description

Description :

C'est un jeu de lancer où le joueur doit envoyer deux javelots (sortes de grosses fléchettes) sur une cible. Les compétitions se pratiquent en individuel (1 contre 1) ou en doublette et triplète et sont réglementées par la Fédération Française de Javelot Tir Sur Cible (FFJTSC).

Le joueur se place sur un « plancher » fabriqué de lattes brutes de 5 cm d'épaisseur et de 1 m de long, assemblées entre elles sur 2 m. Le bord du plancher est placé à 8 m de la cible et permet d'éviter les « litiges de pas » lors du tir. Le lanceur ne doit pas en descendre tant que les javelots n'ont pas été retirés de la cible.

La cible est incrustée dans un bloc de bois de peuplier de 40 cm de côté minimum et enserré sur une planche de 1m60 de hauteur et 80 cm de largeur. La planche est peinte en blanc. La cible est composée de deux cercles concentriques délimités par des bagues d'acier : un rouge à l'extérieur et un rond blanc au centre, légèrement creusé. Le cercle rouge mesure 21 cm de diamètre et rapporte 1 point quand un javelot s'y plante, le rond blanc au centre mesure 6 cm de diamètre et rapporte 2 points. Les bagues qui délimitent les cercles mesurent 2 et 3 mm d'épaisseur. Si un javelot rebondit sur la petite bague (contour du cercle blanc), il rapporte 1 point. Même si les javelots se décrochent après avoir été plantés, ils rapportent tout de même les points.

Avant d'effectuer un lancer de deux javelots, il faut placer un témoin dans la bague centrale (rond de papier blanc permettant de « renouveler la virginité de la surface »¹). En cas de litige, il prouvera si le javelot s'y est planté ou non. Un tir comporte toujours deux lancers de javelot.

La cible en planches de 160 cm x 80 cm minimum comporte un bloc en bois (peuplier) de 40 cm de côté (minimum) et de 20 cm de profondeur. Cette cible est placée à une distance de 8 m du plancher.

Le centre de la cible se situe à 85 cm du sol et les cibles sont espacées entre elles de 2m 50. Les pistes de jeu sont séparées par des barrières métalliques. Le javelot tir sur cible se pratique en intérieur, dans un gymnase aménagé pour l'occasion ou en extérieur (dans un pré).

Le javelot est composé d'une pointe en acier (pour se planter) et d'un empennage de plumes (pour l'équilibrage et permet de mieux planer), et pèse entre 250 et 400 gr. La longueur d'un javelot varie entre 34 et 37 cm. Le corps de la pointe du javelot (d'une longueur moyenne de 8 cm) a un diamètre d'environ 20 mm. Elle se divise en 3 parties : une tige (où le plumet est fixé), une pointe conique en acier trempé (de 5 à 6 cm de long) et une partie cylindrique d'environ 2,5 cm de diamètre et de 6 cm de long (c'est par là que le joueur tient la fléchette). Du ruban adhésif est appliqué à la base du plumet et sur la partie cylindrique afin de renforcer le javelot. Le plumet (en plumes de dinde ou dindon) mesure environ 24 cm. Il existe des javelots avec « plumet à droite » (plumes provenant de l'aile droite) et des javelots avec « plumet à gauche » (plumes provenant de l'aile gauche). Ces différences de plumets servent à gommer les effets involontaires donnés aux javelots par les lanceurs. Si un joueur droitier lance avec un effet à droite, il prend un plumet à droite qui va tourner sur la gauche et rectifier le tir.

Le lanceur tient le javelot paume en l'air. Il se positionne sur le plancher, pieds joints. Il jauge la cible, écarte légèrement les jambes, en ramène une derrière lui (ou avance un pied selon sa technique), il fléchit, balance la main qui tient le javelot derrière lui et remonte le bras rapidement à la verticale pour le lâcher lorsqu'il arrive à peu près à la hauteur de son épaule. Le mouvement de lancer est donc un mouvement qui va de bas en haut. Le javelot monte ainsi en cloche pour redescendre dans la cible.

¹ <http://philippe.plouviez.pagesperso-orange.fr/javelot/regle.htm>

En plus d'un lanceur, ce jeu nécessite un arbitre (qui compte également les points) et d'un arracheur. Ce dernier doit enlever les javelots de la cible sans les abimer mais aussi de manière à ce que l'arbitre puisse voir le nombre de points marqués. Il place le témoin et enlève le javelot entre chaque tir. C'est aussi lui qui annonce les points à l'arbitre qui reste seul juge en cas de litige.

Pour les concours entre clubs, ce sont les clubs qui décident du nombre de points que doivent comptabiliser les joueurs pour gagner.

Pour les compétitions, les concours officiels et les championnats de France, les règles sont institutionnalisées depuis 1983. Les joueurs se retrouvent suivants des districts. La sélection s'effectue sur 3 jours. Chaque joueur doit tirer 30 javelots (pour marquer un maximum de 60 points par joueur par jour). A l'issue de ces 3 jours, les 50 meilleurs joueurs (ou équipes) sont qualifiés et participent aux sélections départementales qui se déroulent sur une journée. Les joueurs y lancent 24 javelots. Les vainqueurs sont sélectionnés pour la finale qui se déroule selon le schéma utilisé pour les sélections entre districts.

Eléments matériels constitutifs de la pratique :

2 javelots

Une cible

Un témoin

Un plancher

Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Javelot : pointe en acier trempé et plumet en plumes découpées (de dinde ou dindon). Les plumes, colorées aléatoirement, sont assemblées avec de la résine sur un pas-de-vis. La partie métallique se termine par une vis, pour permettre la fixation du plumet. Les deux parties peuvent s'acheter séparément. Le propriétaire peut ne remplacer qu'une partie s'il le souhaite. Les clubs peuvent passer les commandes pour leurs membres. Un lot de deux javelots coûte environ 40 €. Les pointes peuvent être fabriquées par n'importe quel tourneur à condition qu'il les trempe pour qu'elles ne se tordent pas et ne se cassent pas.

Il existe aujourd'hui 2 fournisseurs français de javelots : la famille Delalin (basée aujourd'hui à Hyères (83)) fabrique des javelots depuis 1955. Le second fournisseur se trouve près de Lens.

Cible : en bois de peuplier (pour le cœur) et bois type chêne pour la structure. Peinture blanche et peinture rouge. 2 bagues d'acier. Pour confectionner une cible, il faut 9 cubes de peuplier (environ 22 cm³), 2 bastaings de 1m60 de hauteur, 4 planches mesurant 65 cm de longueur sur 20 cm de largeur, 4 tasseaux de 40 cm de long et deux épaisses « barres de serrage » en métal et écrous.

Pour une illustration de la fabrique des cibles : <http://philippe.plouviez.pagesperso-orange.fr/javelot/cible/cible.htm>

Plancher : en lattes de bois assemblées avec un mince espace entre elles. En n'importe quel bois sauf contreplaqué et aggloméré.

Les cibles et les planchers sont fabriqués par les membres des clubs qui se fournissent en bois auprès des scieries et qui s'occupent eux-mêmes de l'assemblage.

Témoin : en papier blanc.

Outils (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Machines (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :**Produits réalisés :**

Pin's ; Médaille touristique, Dainville (62), 2008 ; Pièces représentant la coupe de France de javelot tir sur cible ; Fanions annuels de championnat de France et de coupe de France (FFJTSC)

Lieu d'exercice :

Dans un pré en extérieur (se pratique encore dans certaines cours de cafés) ou en intérieur dans un gymnase ou une salle aménagée. Certaines communes possèdent des javelodromes municipaux, salles couvertes pour la pratique de ce jeu.

Ce jeu est pratiqué en majorité dans le Nord (59), le Pas-de-Calais (62), dans la Somme (80), l'Aisne (02) et l'Oise (60), mais aussi dans quelques clubs en Moselle (57), en région parisienne, dans le Gard (30) et à la Réunion (974). Pratiqué aussi en Belgique.

Apprentissage et Transmission :

Ce jeu est pratiqué par les hommes, les femmes et les adolescents et enfants. Les différents clubs proposent des enseignements aux plus jeunes afin de perpétuer la pratique de ce jeu.

Certains membres ont un diplôme d'initiateur fédéral et peuvent ainsi effectuer des initiations et des enseignements. Certains joueurs proposent également des cours particuliers.

(C) Historique**Historique général :**

Sport d'Athlétisme, le lancer de javelot était déjà pratiqué en Crète durant la période minoenne (de 2700 à 1200 av. J. C.). La pointe du javelot utilisé pour le tir sur cible est semblable à celle d'un javelot mais la tige a été remplacée par un empennage de plumes.

Des écrits font état des prémices de ce jeu en Champagne et au XII^e siècle. Lorsque Charles V de France, dit Charles le Sage (1338-1380), interdit par décret les jeux de balles et de ballons en 1337, la pratique du javelot se développe.

A partir du XV^e siècle, ce jeu se développe dans les Flandres.

A la fin du XIX^e siècle, le jeu de javelot tir sur cible est pratiqué dans les cours des cafés ou des estaminets surtout par les mineurs et les ouvriers du Nord Pas-de-Calais, après le travail ou le dimanche après-midi. Souvent les paysans jouaient après les travaux aux champs. Ils utilisaient des troncs de peupliers ou des bottes de paille comme cible.

Après la Seconde Guerre Mondiale, des ligues de société de javelot tir sur cible se développent dans les régions Nord Pas-de-Calais et Picardie.

Au départ, ce jeu était pratiqué par les hommes. Il s'ouvre aux femmes vers les années 1970, date à laquelle il connaît un essor important. Les municipalités créent alors des salles communales destinées à ce jeu (les javelodromes). En 1984, la FFJTSC obtient un agrément ministériel ce qui entraîne l'harmonisation des règles et le développement de compétitions officielles.

Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :

La Fédération Française de javelot tir sur cible a été fondée le 11 septembre 1983 par M. Brevière. Elle réunissait au départ environ 1600 membres. Les règles sont codifiées et des réglementations (qui ont notamment pour but de veiller à la sécurité de tous) émergent alors. Le 16 janvier 1984, le Ministère des Sports valide l'agrément de la Fédération reconnaissant ainsi le Javelot en tant que sport. La Fédération peut alors former des professeurs et des arbitres. La fédération qui a atteint environ 3000 membres en compte aujourd'hui environ 1200 (essentiellement répartis dans les régions Picardie et Nord Pas-de-Calais).

(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur**Modes de valorisation**

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Plaquette | <input checked="" type="checkbox"/> Site internet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Guide | <input type="checkbox"/> Boutique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Portes-ouvertes | <input type="checkbox"/> Show-room/galerie |
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input checked="" type="checkbox"/> Foire/salon |
| <input checked="" type="checkbox"/> Festival | <input type="checkbox"/> Label Entreprise Patrimoine Vivant |
| <input type="checkbox"/> Routes des MA | <input type="checkbox"/> Pôle des MA |
| <input type="checkbox"/> Résidences d'artistes | <input type="checkbox"/> Réseau de professionnels |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

Actions de valorisation :

Site internet (déjà cité) très complet.

Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :

Articles de presse et reportages télévisés.

Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :

Dorvillé Christian, Vigne Mickaël, « Les jeux traditionnels nordistes entre patrimoine culturel local et sportification internationale », in Damien, Marie-Madeleine, Dorvillé, Christian, *Le patrimoine de nos régions : ruine ou richesse future ? Exemples des dynamiques territoriales*, L'Harmattan, 2011, pp. 47-64.

Magazine de la Fédération Française de Javelot Tir Sur Cible (district arrageois), *Plumes et pointes artésiennes*, 1989.

Lobjois Dominique, *Jeux traditionnels et populaires de Picardie et du Nord Pas-de-Calais*, éd. Engelaere, (ss. dir. Pierre Parlebas), Douai, 2008, 208 p.

Journaux annuels du District Lillois de 2001 à 2007.

Vidéo : <http://philippe.plouviez.pagesperso-orange.fr/javelot/videos/videos.htm>

(E) Mesures de sauvegarde**(F) Données techniques**

Dates et lieu(x) de l'enquête : 19 juillet 2012, Châteauneuf sur Sarthe

Date de la fiche d'inventaire : 13 juillet 2012

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs : Chloé Rosati-Marzetti

Nom du rédacteur de la fiche : Chloé Rosati-Marzetti